



Aménagement des places Caffé et Monge à Chambéry : pour un partage de l'espace apaisé

Dossier de presse

Version du 15/05/2025

Les places Caffé et Monge occupent une position stratégique dans le centre de Chambéry. Situées en plein centre-ville, elles concentrent de nombreux équipements publics, culturels et commerciaux (Préfecture, écoles, Carré Curial...), et accueillent un flux important de piétons, cyclistes, automobilistes et usagers de transports en commun.

Pour répondre aux enjeux de sécurité, de confort et d'attractivité, Grand Chambéry engage un projet d'aménagement global et ambitieux. L'objectif est de réorganiser l'espace public pour mieux le partager et améliorer les conditions de déplacement pour tous les usagers.

Les travaux démarrent le 26 mai et dureront 5 mois environ.

1. Sécurisation et confort pour tous

Le projet vise d'abord à sécuriser les abords des écoles et à améliorer le confort des piétons.

Au niveau de l'école Caffé, de chaque côté de la rue, les trottoirs seront élargis. Ils seront traités avec des revêtements au sol spécifiques et qualitatifs offrant un meilleur confort d'usage et permettant de mieux les différencier des circulations automobiles.

Un parvis sera créé devant l'école élémentaire. Ce plateau surélevé sera fait en revêtement rouge pour bien marquer et sécuriser la traversée de la rue par les piétons, notamment les enfants. A côté, une placette sera aménagée devant l'entrée de l'école maternelle.

Sur le bord du trottoir reliant les deux écoles, une bande d'arbres sera plantée, permettant une meilleure séparation avec les automobilistes et apportant ainsi plus de confort pour les piétons.

Des zones végétalisées, avec arbres et plantes vivaces, réparties sur tout l'espace vont permettre de désimperméabiliser l'espace et ainsi faciliter l'infiltration des eaux de pluie dans le sol. Cela permettra également de créer des zones de fraîcheur en période estivale, indispensables dans les centres urbains.

Les travaux de cet espace Caffé et Monge seront l'occasion, en amont, d'effectuer des interventions de renouvellement et de renforcement des réseaux souterrains d'eaux.

« Cet aménagement structurant dépasse la simple requalification : il transforme en profondeur le quartier, améliore la qualité de vie, sécurise les déplacements et participe à une dynamique de ville plus agréable et mieux partagée. C'est un projet d'ampleur porté par l'agglomération de Grand Chambéry, qui traduit notre volonté de créer des espaces publics équilibrés entre tous les usages, en intégrant davantage de végétalisation. »

Michel Dyen, Vice-président de Grand Chambéry en charge des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries

2. Faciliter l'usage des mobilités douces

La réorganisation des circulations vise aussi à encourager les déplacements en vélo et en transports en commun.

La piste cyclable du passage Charlety sera reprise et ses débouchés sécurisés sur les deux places pour améliorer le partage de la voirie par l'ensemble des usagers. Des arceaux supplémentaires seront installés pour répondre à la demande croissante.

Les deux quais de l'arrêt de bus Préfecture, de chaque côté de la chaussée, seront déplacés au niveau de l'école élémentaire. Ils seront aménagés aux normes d'accessibilité pour une montée et une descente adaptée et simplifiée, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

Les arrêts de cars de tourisme aux abords de la Préfecture et devant l'école Caffé seront maintenus.

« Ces travaux s'inscrivent pleinement dans la démarche de ville apaisée, ville partagée que nous portons pour Chambéry. En favorisant les mobilités douces, en sécurisant les abords des écoles et en apaisant la circulation, nous transformons durablement l'espace public. Ce projet témoigne de notre engagement à rendre la ville plus sereine, plus sûre et plus agréable à vivre pour toutes et tous. »

— **Isabelle Dunod**, Adjointe au maire en charge des mobilités douces, Vice-présidente de Grand Chambéry en charge de l'urbanisme, du foncier et des gens du voyage

3. L'aménagement en chiffres

- 16 arbres plantés, en complément des 19 arbres existants et conservés
- 420 m² d'espaces désimperméabilisés, transformés en espaces verts
- 40 arceaux pour vélos, soit 5 de plus par rapport à l'actuel et en plus des arceaux déjà installés par la Ville au sein de l'école Caffé, pour adultes et pour enfants
- 19 places de stationnement en moins (dont 4 non réglementaires) sur les 47 initiales : 28 restantes après aménagement et présence de plus de 1200 places à proximité immédiate (Préfecture, Carré Curial, Michaud, Porte-Reine...)

4. Calendrier des travaux et phasage prévisionnel

Le chantier se déroulera de fin mai à octobre 2025. Il a été conçu pour s'adapter aux rythmes scolaires et réduire les perturbations.

Juin : travaux sur le trottoir Nord (trottoir opposé à l'école) entre la place Monge et l'école. La circulation automobile est maintenue à double sens, les piétons et cyclistes peuvent circuler sur le trottoir Sud (côté de l'école)

Du 7 juillet au 29 août (vacances scolaires) :

La circulation automobile sera coupée entre les deux giratoires, un accès riverain sera maintenu ainsi que des stationnements côté Monge. Des déviations fléchées seront mises en place.

La circulation des piétons et cyclistes restera possible sur le passage Charléty.

Les bus (ligne Chrono C) seront déviés.

Les travaux bruyants seront interdits entre 12h et 14h.

Septembre-octobre : travaux sur le trottoir Nord (trottoir opposé à l'école) entre la place Caffé et l'école. La circulation automobile est maintenue à double sens, les piétons et cyclistes peuvent circuler sur le trottoir Sud (côté de l'école)

Octobre : reprise du revêtement de la chaussée automobile. Les travaux se dérouleront de nuit pour limiter au maximum les impacts sur les circulations.

Coût de l'opération

Ce projet est porté par l'agglomération de Grand Chambéry à hauteur de 810 000€ HT, dont 245 000€ HT pris en charge par la Ville de Chambéry.

5. Evolution du secteur

Aménagement actuel au niveau de l'école Caffè :



Aménagement futur (© Virgile Molinaro - Wild Architecture) :



Plan global d'aménagement



Zoom sur le secteur Caffè :



Zoom sur le secteur Monge :

